



Declassified/ Déclassifié*

AS/Jur/Inf (2019) 12
15 November/novembre 2019
afjdoc12 2019

[Original language only]

Committee on Legal Affairs and Human Rights Commission des Questions Juridiques et Droits de l'Homme

Drug policy and human rights in Europe: a baseline study Politique en matière de drogues et droits de l'homme en Europe: une étude de référence

Replies to questionnaire / Réponses au questionnaire

Rapporteur: Ms Hannah Bardell, United Kingdom, NR
Rapporteuse : Mme Hannah Bardell, Royaume-Uni, NI

SYNOPSIS / RÉSUMÉ

[English]

1. In order to collect information for my report, I sent a questionnaire to national parliaments' research services, through the ECPRD network, requesting information on drug-related policies across Europe. I received 28 replies and should like to warmly thank all participating parliaments for their helpful feedback.¹

2. There is little consensus on what a 'human rights-based approach' means for the design, implementation, monitoring and evaluation of drug policies. The absence of such a consensus complicates member States' efforts to implement effective, harmonised policies. Less than half of the replies to my questionnaire state that human rights are explicitly referred to as a fundamental principle in their drug-related strategies.

3. But progress is being made. Member States are shifting towards greater balance between actions to relieve people who use drugs from addictions and marginalisation and fighting drug trafficking and other related crime. Such a shift is usually accompanied by the transfer of the overall competence for the coordination of drug policy from the Ministry of Interior to the Ministry of Health.

* Document declassified by the Committee on 15 November 2019. / Document déclassifié par la Commission le 15 novembre 2019.

¹ Replies were sent by the parliaments of the following member States: Albania, Austria, Belgium, Croatia, Cyprus, Czech Republic, Estonia, Finland, France, Georgia, Germany, Greece, Israel, Latvia, Lithuania, Republic of Moldova, Montenegro, Netherlands, North Macedonia, Norway, Poland, Romania, Slovak Republic, Slovenia, Spain, Switzerland, Turkey and United Kingdom.

4. Nearly a third of the replies to my questionnaire indicated that their countries refrained from prosecuting minor drug-related offences, in order to prioritise public health, avoid worsening vulnerabilities and relieve prisons from overcrowding. Young people are an important target group for drug-related interventions. Some replies also referred to gender-sensitive approaches in drug-related services.

5. It is not clear from the answers whether States systematically assess the impact of their drug policy measures on the enjoyment of human rights. Although existing monitoring mechanisms, data collection methods and indicators give some understanding of human rights aspects, a comprehensive human rights-based review seems to be generally lacking at national level.

[Français]

1. Afin de recueillir des informations pour mon rapport, j'ai envoyé un questionnaire aux services de recherche des parlements nationaux, par l'intermédiaire du réseau du CERDP, demandant des informations sur les politiques en matière de drogue en Europe. J'ai reçu 28 réponses et je voudrais remercier chaleureusement tous les parlements ayant participé pour leurs commentaires utiles.²

2. Il n'y a guère de consensus sur la signification d'une « approche fondée sur les droits de l'homme » de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques en matière de drogue. L'absence d'accord en la matière complique les initiatives prises par les États en vue de mettre en œuvre des politiques efficaces et harmonisées. Moins de la moitié de ceux qui ont répondu à mon questionnaire mentionnent explicitement les droits de l'homme comme un principe de base de leur stratégie en matière de drogues.

3. On observe toutefois des progrès. Les États membres adoptent progressivement une approche arbitrant mieux entre les actions visant à libérer les personnes consommant des drogues de leurs addictions et de leur marginalisation, et la lutte contre le trafic et autres activités criminelles connexes. Ce passage s'accompagne généralement du transfert de la compétence générale de la coordination de la politique en matière de drogues du ministère de l'Intérieur au ministère de la Santé.

4. Près d'un tiers des pays qui ont répondu à mon questionnaire ont indiqué qu'ils ne poursuivent pas les délits mineurs liés à la drogue, préférant privilégier la santé publique, éviter d'aggraver les vulnérabilités et décongestionner la surpopulation carcérale. Les jeunes constituent un groupe cible important pour les interventions liées à la drogue. Certaines réponses mentionnent également des approches respectueuses du genre dans les services liés à la drogue.

5. Les réponses n'indiquent pas clairement si les États évaluent systématiquement l'impact de leurs actions liées à leurs politiques en matière de drogue sur la jouissance des droits de l'homme. Bien que les mécanismes de suivi, les méthodes de collecte de données et les indicateurs existants permettent de mieux comprendre les aspects relatifs aux droits de l'homme, un examen complet axé sur les droits de l'homme semble faire généralement défaut au niveau national.

² Les réponses ont été envoyées par les parlements des pays suivants : Albanie, Autriche, Belgique, Croatie, Chypre, République Tchèque, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Israël, Lettonie, Lituanie, République de Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Norvège, Pologne, Roumanie, République Slovaque, Slovénie, Espagne, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

ECPRD QUESTIONNAIRE

[English]

The present request was intended to provide information for the preparation of the report by Ms Hannah Bardell (United Kingdom, NR) on the integration of human rights in drug policy development as well as the evaluation of the policies' success and coherence, in Council of Europe member States.³

Two questions were asked through the system made available by the European Centre for Parliamentary Research and Documentation (Request No. 4114) :

1. Is there a strategy to adopt a human-rights based approach to drug policies? If yes, how do national drug policies (i.e. laws, regulations, funding) integrate human rights?
2. How does your country evaluate the impact and costs of drug policies on individuals and society? Please provide information on existing monitoring mechanisms and data collection methods.

[Français]

La présente demande visait à fournir des informations pour la préparation d'un rapport de Mme Hannah Bardell (Royaume-Uni, NI) sur l'intégration des droits de l'homme dans l'élaboration des politiques en matière de drogue ainsi que l'évaluation du succès et de la cohérence de ces politiques dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.⁴

Deux questions ont été posées via le système mis à disposition par le Centre Européen de Recherche et de Documentation Parlementaires (Demande N°4114) .

1. Existe-t-il une stratégie pour adopter une approche fondée sur les droits de l'homme pour les politiques en matière de drogues? Dans l'affirmative, comment les politiques nationales en matière de drogues (lois, règlements, financement) intègrent-elles les droits de l'homme?
2. Comment votre pays évalue-t-il l'impact et les coûts des politiques en matière de drogues sur les individus et la société ? Nous vous remercions de fournir des informations sur les mécanismes de suivi et les méthodes de collecte de données existants.

³ Further information on the background to the report can be found in the motion for a resolution: [Doc. 14587](#). See also, the declassified introductory memorandum, [AS/Jur \(2019\) 25 Rev \(English\)](#), 26 June 2019.

⁴ De plus amples informations sur le contexte du rapport sont disponibles dans la proposition de résolution : [Doc. 14587](#). Consulter également la note introductive déclassifiée, [AS/Jur \(2019\) 25 Rev \(français\)](#), 26 juin 2019.